

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [justine beaudry](#)

<https://www.cadre21.org/membres/6dd8dbd1b4f2fc61f73d348d>

Date d'obtention : 2023-06-14 17:45:22

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention texto est un outil afin d'assurer une cohésion entre les services scolaires, policiers et juridiques afin de protéger les jeunes mineurs face au sexto. Entant que TES, nous ne sommes pas mandataires du service de police. En aucun cas, est-il permis de regarder les photos ou chercher des preuves de photos dans l'appareil électronique de l'élève. Dans le cas de malveillance, je doit tout de même retirer le téléphone cellulaire de l'élève, mais sans plus, contacter immédiatement la police.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation, va me permettre d'intervenir adéquatement face à cette problématique grandissante. Elle va me permettre de me protéger les élèves concerner, mais aussi de me protéger moi dans mes interventions. Cette formation me permet aussi d'avoir accès à une merveilleuse trousse, très bien conçue pour suivre les étapes et efficacement mettre fin en toute sécurité à une situation de pornographie juvénile.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lorsque je vais intervenir, je vais devoir faire attention à ne pas dépasser le cadre d'intervention mis en place par la trousse sexto. En aucun cas est-il une bonne idée de répondre aux questions des élèves si je ne suis pas sur du processus en dehors du cadre scolaire. Il est aussi important de garder tout la confidentialité de chacun des élève, même s'ils savent qui est concerner, je dois faire preuve d'une objectivité exemplaire.